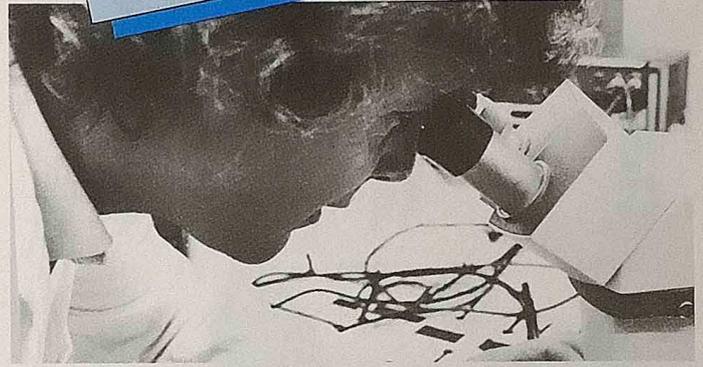
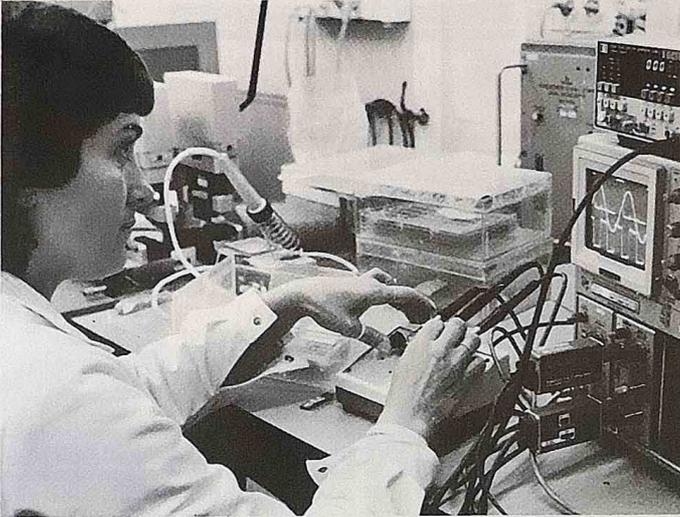


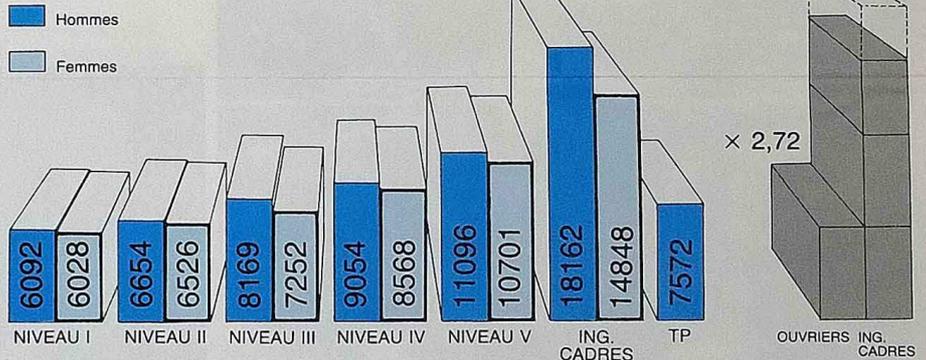
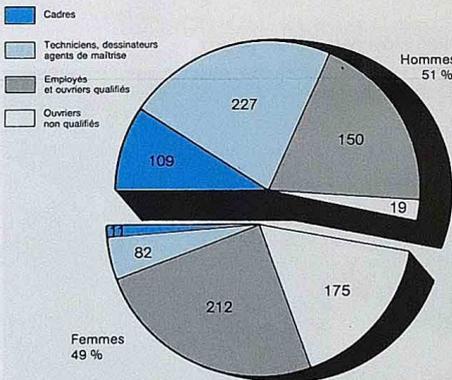
SPÉCIAL BILAN

ELECTION DES ADMINISTRATEURS SALARIES

Suite à la loi de nationalisation du 11 Février 1982, et à la loi sur la démocratisation du secteur public du 26 Juillet 1983, TROIS NOUVEAUX ADMINISTRATEURS SALARIES ont été élus le 14 Juin 1984 pour siéger au Conseil d'Administration de L.T.T.



FORMATION RÉMUNÉRATIONS



Les dépenses de formation se sont élevées à 12.729.797 francs, ce qui représente 3,309 % de la masse salariale. Les actions de formation concernant 985 personnes ont représenté 91.915 heures.

Pour les niveaux I à V et T.P., il s'agit de la base 38 h 30 + ancienneté \times 13/12 (13^e mois) et y compris la prime de fin de chantier pour les T.P.
 Pour les ingénieurs et cadres : forfait \times 13/12 (13^e mois).
 Le rapport des rémunérations moyennes mensuelles Cadres/Ouvriers est inférieur à 3.

ABSENTEISME QUELQUES CHIFFRES ENCORE

	Ouvriers	ATAM	Cadres	Moyenne pondérée
Maladie	5,16 %	3,63 %	1,07 %	4,10 %
Accident travail et trajet	0,40 %	0,20 %	0,04 %	0,30 %
Maternité	0,15 %	0,24 %	0,25 %	0,20 %
Événements familiaux	1,40 %	1,28 %	0,61 %	1,30 %
Autres motifs	5,41 %	3,29 %	1,50 %	4,10 %
	12,52 %	8,64 %	3,47 %	10,00 %

Masse salariale annuelle totale	: 384 702 245 F
Charge salariale globale (salaires + cotisations sociales + avantages sociaux)	: 584 980 601 F

Œuvres Sociales	Logement	Indemnité de transport	Restauration	Divers	TOTAL
	3 285 679 F	209 798 F	8 353 690 F	1 639 579 F	13 448 746 F

Budget consolidé des Comités d'Établissement et du Comité Central d'Entreprise	5 046 466 F
--------------------------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL HEURES TRAVAILLÉES : 5 625 487
 TOTAL HEURES D'ABSENCE : 562 884